

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

LE DISCOURS DE MÉLINE

M. Méline jugé par lui-même. — intentions pures. — Fâcheux résultats. L'esprit de parti

Nos lecteurs connaissent le texte du discours prononcé samedi, à Epinal, par M. Méline.

Un document politique d'une si haute portée, et émanant d'un homme qui a pris à la conduite des affaires publiques une part si prépondérante, mérite d'être lu en son entier même par ceux dont il ne reflète point les sentiments. Comme dans toutes les manifestations de la pensée et de la volonté humaine qui ne sont pas frappées au sceau du génie, il y a du bon, du passable et du mauvais dans le discours de l'ancien président du conseil.

Excellent et digne de tous nos suffrages, quand il proclame les vertus du principe d'association et les bienfaits de la mutualité, son langage mérite encore qu'on y souscrive sans réserve, quand il déplore cet affaiblissement du sentiment national, dénaturé par l'acharnement et l'exaltation des partis, qui diminue d'autant la puissance de notre action et l'éclat de notre prestige à l'étranger.

Mais nous ne saurions être aussi approbatif quand le chef du feu cabinet progressif, examinant avec des yeux de père son œuvre ministérielle, affirme « qu'il n'est pour rien dans la situation actuelle ». Et c'est cette partie du discours d'Epinal qui nous paraît à peine passable, malgré l'insinuante bonhomie de l'orateur.

En politique, les intentions pures ne suffisent pas; les résultats seuls sont valables. Quels sont donc les deux résultats immédiats, tangibles, indiscutables, de la politique de M. Méline ? C'est, d'un côté, d'avoir laissé mûrir l'abcès que la France porte au flanc et qui la gangrène jusqu'aux moelles — cette misérable affaire Dreyfus — qu'un décisif coup de bistouri donné dès le principe, eût sans doute fait avorter.

Or, on n'a pas oublié l'attitude du cabinet Méline à ce sujet et la façon toute constitutionnelle, il faut d'ailleurs le reconnaître, dont en cette occurrence, il a usé, à son plus grand profit, du principe de la séparation des pouvoirs, ou pour parler plus net, de « la non intervention » du Gouvernement responsable en matière de conflits internes.

On voit à présent les merveilleux effets de cette « politique des mains lavées ». Les conséquences de la « politique des mains ouvertes » — non moins chère à M. Méline — ne sont pas moins admirables.

En ouvrant toutes larges à ses adversaires de la veille les portes de l'édifice républicain, construit, au prix de quels efforts, de quels sacrifices, nos lecteurs le savent aussi bien que nous, M. Méline, quoi qu'il en dise, a accru l'audace et ranimé les espérances de la réaction, qu'elle se réclame du principe héréditaire ou de la théorie du prétendu appel au peuple. On a crié, ces jours derniers : « Vive le roi ! » en plein Paris; le président du Conseil, qui, durant deux longues années, a marché la main dans la main avec la Droite, doit trouver dans ces vivats séditieux un écho amplifié de son œuvre.

Qu'il n'en ait point vu, qu'il n'en voit pas encore le fâcheux aboutissant, le ton de sincérité avec lequel il parle de sa politique ne saurait nous en faire douter. Mais quoi, l'enfer n'est-il pas pavé des meilleures intentions ? M. Méline a beau dire et beau faire : son action a été décisive dans la reconstitution de l'armée réactionnaire. Voilà le fait; il tombe sous le coup de notre appréciation. Pour le reste, c'est affaire entre sa conscience et lui

C'est pourquoi il nous paraît on ne peut plus injuste et tout à fait hors de saison, qu'il vienne faire le procès d'un ministère qui, jusqu'à présent, a été forcé de consacrer son temps, sa peine et son prestige à liquider la lourde succession qui lui était dévolue. Où M. Méline voit-il que M. Brisson ait pratiqué une « politique de combat » ? A propos de quoi et contre qui ? Ah ! le cabinet actuel a bien assez de mener à bonne fin la tâche jusqu'à présent aussi difficile que peu reluisante qui lui incombe par suite des abstentions trop habiles et des tendances trop équivoques du précédent ministère !...

Et ces accusations injustifiées et ces reproches sans fondement — inspirations détestables du plus fâcheux esprit de parti — voilà enfin ce qui nous paraît mauvais, franchement mauvais, dans le discours de M. Méline.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Une association d'anciens élèves

En consultant les journaux pédagogiques de la semaine, nous trouvons, dans l'un d'entre eux, un exemple qui montre les résultats obtenus par un bon maître dans une commune de la Côte-d'Or.

Il s'agit de la *Société amicale* des anciens élèves de l'école de Meursault. Cette association fondée depuis deux ans, a pour but de maintenir entre les jeunes gens qui en font partie, les liens de camaraderie et d'amitié qui se sont établis entre eux sur les bancs de l'école, et de continuer l'œuvre de l'école où ils trouveront des relations utiles et agréables.

Au mois de janvier 1898 elle comptait 58 membres actifs et 65 membres honoraires — (la commune compte 2,400 habitants). Le Directeur de l'école a pensé que la seule condition de réussite pour une œuvre de ce genre, était de rendre les réunions extrêmement intéressantes.

Pour cela, il a décidé de faire réunir les membres de la Société une fois par mois seulement et, parmi les récréations qui leur sont offertes on trouve : un tir à la carabine, des jeux variés, des lectures dont le texte a été bien choisi, des séances de gymnastique, des chants divers, etc...

D'après ce que nous dit le journal qui nous fait connaître la *Société amicale* de Meursault, l'entrain ne cesse jamais de régner aux réunions mensuelles, l'ennui est sévèrement consigné à la porte.

Le Directeur de l'école qui a si bien compris comment il fallait procéder pour faire prospérer une association d'anciens élèves et lui faire porter des fruits, aura sûrement des imitateurs et son exemple pourra servir à ceux qui ont envie de faire quelque chose, mais qui redoutent un insuccès et qui ne veulent pas faire des tentatives stériles.

Il nous semble que c'est remplir un devoir

civique de provoquer la création de sociétés ayant pour but de contribuer, après l'école, à l'éducation de la jeunesse française.

Pour travailler à l'éducation des adolescents, il faut le concours de toutes les initiatives et ceux qui réussissent à faire quelque chose de bien en ce sens, nous donnent un salutaire exemple.

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis à l'Élysée, sous la présidence de M. Faure.

La date de la rentrée des Chambres a été fixée au 25 octobre.

Le conseil s'est entretenu de la grève et de la reprise progressive du travail sur divers chantiers.

Le ministre des affaires étrangères a fait l'exposé des diverses questions extérieures en cours; il a annoncé qu'il prépare plusieurs Livres jaunes qui seront prochainement donnés à l'impression et envoyés immédiatement aux membres du Parlement.

Le ministre de l'agriculture a rendu compte de son voyage au Mans.

M. Godin, ministre des travaux publics, a fait signer un décret par lequel M. Lenthéric, ingénieur en chef de 1^{re} classe du corps des ponts et chaussées, est nommé inspecteur général de 2^e classe hors cadre.

Voyage de M. Lockroy

M. Lockroy a débarqué à Bizerte. Il a été reçu par MM. Millet, Revoil, le général de Sermet.

Après les présentations, M. Lockroy est parti pour visiter le fort Roumadia.

L'Interpellation Drumont.

La *Libre Parole* publie le texte de la lettre par laquelle M. Drumont a informé le garde des sceaux, de son intention de l'interpeller sur les poursuites annoncées contre M. Lasies.

M. Drumont, qui a joint à sa lettre quelques spécimens des injures adressées à l'armée par certains journaux, demande à M. Sarrien, pourquoi il ne poursuit pas ces journaux, et pourquoi il a écrit sa circulaire, s'il avait l'intention de ne poursuivre personne.

M. Drumont termine sa lettre en demandant en des termes violents au ministre, des explications sur sa conduite dans cette affaire.

Projet Peytral

M. Peytral a terminé l'élaboration du projet d'impôt sur le revenu que le cabinet a pris l'engagement de présenter, il le soumettra à ses collègues dans le conseil qu'ils tiendront sous la présidence de M. Brisson, et mardi prochain au conseil des ministres que présidera le président de la République. Ce projet sera déposé sur le bureau de la Chambre en même temps que le budget de 1899, le 25 octobre, jour de la rentrée du Parlement.

L'intention de M. Peytral serait, dans le but de faciliter le travail parlementaire, de demander pour l'examen de ce projet d'impôt sur le revenu la nomination d'une commission spéciale distincte de la commission du budget que la Chambre va avoir à élire pour l'examen du budget de 1899.

Les « Mémoires » de Félix Faure

M^{lle} Lucie Faure, on le sait, a publié déjà, sous le voile de l'anonyme, plusieurs petits volumes, dont l'un, *Promenades florentines*,

est aujourd'hui introuvable. L'*Echo de Paris* nous apprend qu'à l'heure actuelle M^{lle} Faure rédige tout simplement les « Mémoires » de son père. M. Félix Faure, en effet, a pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de laisser une histoire intime, mais officielle, de sa présidence. Comme il avait sous la main le plus aimable des historiographes, il s'en est servi. Il en est, en ce moment, aux épisodes les plus saillants de son voyage en Russie.

Une lettre de M. Trouillot

En réponse à la lettre que lui adressait récemment M. Le Myre de Villers, M. Trouillot, ministre des colonies, vient d'aviser le député de Cochinchine que M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, avait ouvert une enquête sur les faits de brutalité qui lui ont été signalés.

Au sujet de la suppression de la cour d'Hanoi dont se plaignait M. Myre de Villers, le ministre déclare que ce n'est point une mesure rétrograde puisqu'au contraire, tout en renforçant les garanties reconnues aux justiciables, elle a assuré l'unité de jurisprudence pour les tribunaux et l'unité de direction pour la marche du service de la justice dans toute l'étendue du territoire de l'Indo-Chine.

France et Russie

Une députation du 59^e régiment d'infanterie française arrivera à Odessa, pour rendre visite au 59^e régiment russe et lui apporter l'historique du 59^e français. Les officiers russes préparent une très belle réception à leurs camarades français.

La marine Russe

Nouveau programme naval

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Saint-Petersbourg apprend, de bonne source, que le programme naval du gouvernement russe va être modifié et augmenté.

Le gouvernement a décidé de construire des croiseurs qui, par suite de la capacité de leurs soutes, pourront effectuer le voyage de la Baltique pour l'Extrême-Orient sans avoir à faire de charbon.

Le tsar a ordonné au ministre des finances de trouver les sommes nécessaires pour la construction, à bref délai, de cinq de ces croiseurs.

Au ministère de la marine, on affirme qu'un crédit de 50 millions de roubles sera affecté aux constructions neuves.

La succession de M. Forichon

Il paraîtrait, d'après les *Droits de l'Homme*, que M. Sarrien compterait nommer à la chambre criminelle de la Cour de cassation, à la place de M. Forichon, M. Bérard des Glajeux, président de chambre à la Cour de Paris.

Le *Temps*, rectifiant l'information des *Droits de l'Homme*, annonce que la succession de M. Forichon, à la cour de cassation, sera dévolue à M. Dupont, président de chambre à la Cour d'appel de Paris.

La grève générale

A la Bourse du travail

Des réunions assez nombreuses ont été tenues, à la Bourse du travail, par des terrassiers, les menuisiers et les démolisseurs. Tous ont acclamé la continuation de la grève.

Les menuisiers ont nommé une commission de neuf membres chargée de se mettre en rapport avec les patrons.

Le comité central de la grève générale sera présenté par M. Navarre, président du conseil municipal, au ministre des travaux publics.

Poursuites

Quelques grévistes qui comparaissaient devant le tribunal correctionnel de la Seine, sous l'inculpation d'outrages aux agents, ont été condamnés à des peines variant de quinze jours à un mois de prison. Un individu poursuivi devant la huitième chambre correctionnelle pour bris de monument public, ayant outragé le tribunal, s'est vu infliger, sur réquisitions du ministère public, deux ans de prison.

Statuant ensuite sur le délit qui faisait l'objet de la poursuite, le tribunal l'a, en outre, condamné à un mois de prison et 100 francs d'amende, cette peine ne se confondra pas avec les deux années de prison précédemment octroyées au prévenu.

La force armée

Voici, à l'heure actuelle, la liste complète des troupes appelées à Paris pour garder les chantiers :

Deux bataillons des 1^{er} et 33^e régiments d'infanterie, venant de Cambrai et d'Arras; deux bataillons des 51^e et 72^e, de Beauvais et d'Amiens; deux bataillons des 54^e et 67^e de Compiègne et Soissons; un bataillon du 45^e de Laon; deux bataillons des 5^e et 24^e de Caen et Rouen; deux bataillons des 101^e et 102^e, de Laval et Mayenne; deux bataillons des 103^e et 104^e, de Mamers et du Mans; deux bataillons des 46^e et 89^e, d'Auxerre et Montargis; un bataillon du 31^e de Blois; un bataillon du 76^e, d'Orléans; trois bataillons des 13^e, 85^e et 95^e, de Nevers, Cosne et Bourges; deux bataillons des 68^e et 90^e, d'Issoudun et Châteauroux; un bataillon du 63^e, de Tours; 7^e et 18^e dragons, de Fontainebleau et Melun; 5^e dragons de Compiègne; 29^e dragons, de Provins; 9^e cuirassiers, de Noyon; 13^e cuirassiers, de Chartres. En outre, trois régiments de la 1^{re} division de cavalerie ont été rapprochés : le 28^e dragons, de Versailles à Vincennes; le 17^e régiments de chasseurs à cheval, de Rambouillet à l'Ecole militaire, ainsi que le 18^e, venant de Saint-Germain. Il faut, en outre, ajouter à cette liste, les brigades de gendarmerie qui sont parties hier d'Amiens, Beauvais, Dreux, pour se rendre dans la capitale.

Démarche du Conseil municipal

M. Navarre accompagné des membres du bureau du Conseil municipal et du Conseil général s'est rendu tour à tour au ministère des travaux publics et au ministère de l'intérieur, pour savoir quelles étaient les intentions du gouvernement au sujet de la grève.

M. Brisson a déclaré devoir examiner les suppliques des grévistes avec le préfet de la Seine et en conseil des ministres.

Sur les murs de Paris des placards ont été affichés où l'on invite les grévistes à reprendre leur travail.

Grève de blanchisseuses

Une grève originale, c'est celle qui a éclaté à Bougival. Les blanchisseuses ont éteint leurs fourneaux, puis elles ont cherché à débarrasser leurs camarades qui ailleurs voulaient rester au travail. Ce matin, cette grève battait son plein.

Statistique des grèves

Un total effrayant

Il y a eu en 1897, *Trois cent cinquante-six* grèves, dont 1 *lock out*, comprenant 68,875 grévistes (61,623 hommes, 4,106 femmes et 3,146 jeunes gens), occupés dans 2,568 établissements, dont 65 sociétés par actions. Le nombre des jours chômés s'est élevé à 780,944 y compris 60,433 journées perdues par 5,999 ouvriers non grévistes, contraints au chômage par la grève.

Le drame de la « Lanterne »

Notre confrère Ollivier, qui essaya dans les bureaux de la *Lanterne* les coups de feu de Mme Paulmier, peut être considéré comme complètement hors de danger, et c'est un véritable miracle accompli par la science, d'avoir arraché à la mort cet homme qui n'avait plus qu'un souffle de vie quand on le transporta à l'hôpital.

La convalescence de M. Ollivier sera de longue durée. Dès qu'il sera en état de supporter une confrontation, M. le juge d'instruction Louiche le mettra en présence de Mme Paulmier. En attendant la guérison complète de M. Ollivier, l'enquête est suspendue.

Quant à Mme Paulmier, bien qu'invitée à se tenir à la disposition de la justice, nul ne sait où elle se trouve en ce moment.

Le Colonel Picquart

M. Gast, cousin de l'ex-lieutenant-colonel Picquart, a pu le voir au parloir ordinaire en présence d'un surveillant de la prison du Cherche-Midi et séparé de lui par deux grilles situées à cinquante centimètres l'une de l'autre, l'ex-lieutenant-colonel est en bonne santé. Par contre, M^e Labori s'étant rendu hier au parquet pour réitérer sa demande de communiquer avec M. Picquart, il lui a été répondu qu'on étudiait toujours la question.

Mme Dreyfus

Le *Matin* assure que Mme Dreyfus, tutrice légale de son mari, vient de demander, par l'organe de son avocat, M^e Labori, l'autorisation de prendre communication des pièces du dossier de l'affaire soumis en ce moment à la Cour de cassation.

Mme Dreyfus se propose d'intervenir aux débats du procès en revision.

Manifestation de Bordeaux

Le nommé Amon, arrêté à la suite de la conférence avortée de Sébastien Faure, pour coups et injures aux agents, a été condamné à deux mois de prison par le tribunal correctionnel.

Expulsion d'un journaliste

Le correspondant parisien de la *Gazette de la Croix*, de Berlin, vient d'être expulsé de France, pour avoir envoyé à son journal une dépêche annonçant que la Révolution venait d'éclater à Paris et que le *Bon-Marché* était en feu.

Les suites d'une polémique injurieuse

L'Agence nationale apprend de son correspondant d'Alger, que les deux frères Tiné, fils du président du tribunal de Commerce, ayant rencontré dans un café de la rue Juba, M. Hennequin, rédacteur du journal le *Combat Algérien*, qui avait, dans un article, gravement insulté leur mère, l'attaquèrent à coups de canne. M. Hennequin a eu la tête fendue et le bras droit cassé; il a reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine, puis a été conduit à l'hôpital pendant que les agents menaient les frères Tiné au commissariat de police.

Récompenses méritées

Ont été inscrits d'office à la suite du tableau de concours de la Légion d'honneur de 1897 : pour la croix d'officier, M. Baratier, capitaine hors cadre (Soudan, mission Marchand); pour la croix de chevalier, M. Rubins de Barazia, capitaine au 6^e chasseurs d'Afrique (Soudan, affaire de Sikasso).

M. Imbert, commandant l'escadron de spahis soudanais, a été inscrit d'office à la suite du tableau d'avancement de 1897 (Soudan, affaire de Sikasso).

Manifestation boulangiste

Les anciens amis du général Boulanger se préparent à faire, dimanche prochain, au cimetière d'Ixelles une manifestation sur sa tombe. M. Déroutède, M. Paulin Méry et d'autres députés, anciens boulangistes, y assisteront.

La vente Zola

Chez M. Zola

L'huissier des experts Belhomme, Couard et Varinard, accompagné de deux témoins, s'est présenté au domicile de M. Emile Zola, 21 bis, rue de Bruxelles, pour procéder à la vente publique des objets dont il avait fait le récolement.

M^e Baitry, huissier de M^{me} Zola, était là, ainsi que MM. Octave Mirbeau, Bruneau, Fasquelle, Bauer, amis du romancier.

M^e Baitry s'est opposé à la vente immédiate et a demandé à aller en référé. Le procès-verbal a été rédigé par M^e Loison et signé par M^{me} Zola et M. Mirbeau.

L'arrêt de référé

Le juge a rendu un arrêt par lequel il déclarait que la vente devait avoir lieu, en se fondant sur ces raisons que l'absence de M. Emile Zola pouvait cesser à la dernière minute, qu'il pouvait être par suite touché par l'arrêt pris contre lui par défaut, et qu'il fallait laisser aux experts cette suprême, quoique bien légère espérance.

La vente a donc eu lieu à 1 h. 1/2, mais M. Fasquelle, l'éditeur de Zola, ayant acheté 32 000 fr. une table mise à prix à 150 fr., la vente a été terminée aussitôt.

Les anarchistes

Le correspondant du *Daily Mail* à Vienne dit que les représentants du gouverne-

ment autrichien à la conférence internationale, au sujet des anarchistes, auront pour mission de faire les propositions suivantes : Que toutes les publications et journaux anarchistes soient sommairement supprimés; que tous les anarchistes étrangers soient expulsés du pays où ils se sont réfugiés et rendus à leur gouvernement respectif; enfin que les anarchistes qui commettront des attentats ou qui en seront complices soient soumis à la juridiction militaire.

Un bateau malchanceux

Le dernier voyage du bateau de la Compagnie transatlantique, qui fait le parcours du Havre à New-York, a été marqué par divers incidents qui n'ont pas été sans créer une vive émotion parmi les passagers.

Le jour du départ du Havre, un passager de seconde classe s'est pendu dans sa cabine.

Au départ de New-York, le 1^{er} octobre, la *Gascogne*, qui avait dû retarder son départ à cause des brumes, a talonné sur un banc dans la rivière de New-York, simple incident qui a duré cinq minutes, et auquel une dépêche parvenue à Paris donnait les proportions d'un échouage de trois heures.

Le 5 octobre, un médecin grec M. Nicolas Hollis, âgé de 32 ans, passager de seconde classe, a porté six coups de couteau à son camarade de cabine, M. Christo Svolos. A l'arrivée, le blessé a été transporté à l'hôpital, il porte cinq blessures dans le dos et une à la poitrine, mais ses jours ne sont pas en danger. Hollis a déclaré avoir prémédité son crime une demi-heure avant de le commettre mais il a refusé de faire connaître les raisons pour lesquelles il a frappé son compatriote.

Détail particulier : C'est avec le couteau de Svolos que Hollis lui avait emprunté que celui-ci a frappé son compagnon. On croit que Hollis est un halluciné.

Enfin, un matelot rapatrié, nommé Josselin, s'est jeté à la mer; une embarcation ayant été immédiatement descendue, Josselin fut repêché à 80 mètres en arrière du steamer la *Gascogne*.

C'est ce même navire qui eut, il y a quelque temps, un retard de quinze jours et que l'on croyait perdu.

Abordage

Le vapeur français *Fécampo*, capitaine Leveux, allant d'Anvers à Quimper avec phosphate, a eu un abordage, dans l'Escault, à la hauteur d'Austruwel, avec le vapeur anglais *Lockmore*, mouillé en rade.

Le *Fécampo* a coulé par une profondeur d'eau de 7 mètres à marée basse. Le *Lockmore* n'a pas eu d'avaries.

L'accident a été causé par le brouillard. L'équipage a été sauvé et a débarqué à Anvers.

Fumeur fumiste

Mardi matin, le train parti de Brest filait à toute vapeur entre Landivisiau et Saint-Thégonnec, quand tout-à-coup il s'arrêta en pleine campagne. Les voyageurs en émoi se précipitèrent aux portières, réclamant des explications.

Bientôt tout s'expliqua, le signal d'alarme avait fonctionné, et le conducteur qui recherchait le voyageur qui avait fait arrêter le train, découvrit que c'était un marchand de volailles, de Pleyben, occupant seul un compartiment de fumeurs.

Aux observations du conducteur, le marchand de volailles répondit avec une bonhomie souriante : « Je croyais que la Compagnie plaçait là cet instrument pour les fumeurs sans allumettes. Je ne me doutais vraiment pas que le train s'arrêterait pour si peu. »

Cette explication n'a pas semblé suffisante au conducteur, qui a dressé procès-verbal au voyageur.

CHRONIQUE LOCALE

Certificat d'aptitude pédagogique

L'épreuve écrite de l'examen du certificat d'aptitude pédagogique aura lieu à Cahors, Figeac et Gourdon, le jeudi 27 octobre 1898.

Brevet supérieur

(11, 12, et 13 octobre).

11 aspirantes se sont présentées.

7 sont définitivement reçues.

Ce sont, par ordre alphabétique :

Mlles Bel Philomène, (de Goustomy) Aveyron; Bordas Marie, du collège de jeunes filles à Cahors; Cassaing Suzanne, de l'école normale; Delpouzet Jeanne, du collège de jeunes filles; Longpech Catherine,

du collège de jeunes filles; Mondy Thérèse de l'école normale; Pebeyre Marie-Louise, de l'école normale.

Haras

La commission chargée d'examiner les étalons appartenant aux particuliers, destinés à faire le service de la monte en 1899 se réunira :

1^o A Cahors, le 17 octobre 1898, à 10 heures du matin (place de la gare);

2^o A Figeac, le 19 du même mois, à 3 heures du soir (place de la gare);

3^o A Souillac, le 22 du même mois, à 1 heure 1/2 du soir (place de la gare).

Société agricole et industrielle du Lot

Les membres de la société agricole et industrielle du Lot, se réuniront samedi 15 octobre 1898, à 3 h. précises du soir, dans le lieu ordinaire de leurs séances, au Conservatoire, rue du Lycée, sous la présidence de M. Rey, député.

Ordre du jour

- 1^o Lecture du procès-verbal;
- 2^o Présentation et admission de nouveaux membres;
- 3^o Rapports des commissions de viticulture, prime d'honneur, etc;
- 4^o Rapport de concours de nitrate de soude.
- 5^o Communications diverses et correspondance.

FÊTE DE LA TOUSSAINT

1^{er} NOVEMBRE 1898

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les Billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n^o 2 du vendredi 28 octobre inclus, au jeudi 3 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du vendredi 4 novembre.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 4 novembre.

CAHORS

Nouvelles militaires

Le général Blancq, commandant la 65^e brigade, arrivé à Cahors lundi matin à dix heures et demie, a inspecté dans l'après-midi le 131^e territorial.

Il a examiné les officiers, notamment ceux qui sont proposés pour l'avancement.

Le lieutenant-colonel commandant le 131^e, a présenté le drapeau du régiment à ses soldats et leur a adressé une allocution vibrante de patriotisme, qui a été vigoureusement applaudie par les nombreux spectateurs qui assistaient à cette cérémonie militaire.

Contraventions

La police de notre ville a dressé, dimanche plusieurs procès-verbaux contre des débitants ayant contrevenu à l'arrêté municipal interdisant l'emploi des bonnes dans les débits de boisson.

Trois bonnes de cafés trouvées dans une maison suspecte de la ville, ont été envoyées à l'hospice comme atteintes de maladies vénériennes.

Plusieurs débitants ayant été surpris, vers une heure du matin, avec leurs établissements ouverts, se sont vu également dresser procès-verbal.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 13 ET 16 OCTOBRE 1898

Allegro Militaire	Karrenn.
Lucie de Lamermor (Sextuor)	Donizetti.
Le Myosotis (Mazurka)	Maignier.
Les Francs Juges (Ouverture)	H. Berlioz.
Les Echassiers Landais (Marche)	Millot.

De 4 h. à 5 h. (*Allées Fénélon*).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 13 octobre 1898

Naissances

Labarthe Léonce-Paule-Thérèse, rue Rousseau.

Décès

Ilbert Marie-Louise, épouse Mispoulié, 32 ans, sans profession, rue Mordaigne, 15. Peyrus, Jean-Pierre, négociant, 44, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1.

Arrondissement de Cahors

BACH. — Dimanche prochain, le Conseil municipal est appelé à élire un maire, en remplacement de M. Escrouzailles, décédé.

LES JUNIES. — L'on se demande ici pourquoi les religieuses ont été autorisées à ouvrir une école privée de filles, sans que les formalités préliminaires aient été remplies.

Nous espérons, qu'après avoir signalé le fait, il y sera apporté remède.

CASTELNAU. — Foire. — Contrariée par la pluie, dans la matinée, notre foire a été malgré cela assez bonne.

Il s'est traité passablement d'affaires, sur le bétail surtout, les prix habituels se sont maintenus.

Voici quelques cours pratiqués :
Bœufs, de 500 à 800 fr. la paire.
Vaches, de 200 à 400 fr. la paire.
Veaux, 0 fr. 65 le kilo.
Moutons, 0 fr. 50 le kilo.
Porcs gras, de 45 à 48 fr. les 50 kilos.
Porcelets, de 15 à 35 fr. pièce, selon grosseur.
Poules de 4 à 5 fr. la paire.
Poulets, de 2 à 3 fr. la paire.
Dindons, de 5 à 6 fr. 50 la paire.
Oies, de 10 à 12 fr. la paire.
Pigeons, de 0 fr. 75 à 1 fr. 25 la paire.
Œufs, 0 fr. 85 la douzaine.
Lapins, de 0 fr. 80 à 2 fr. la pièce.
Blé, 15 fr. les 4/5.
Maïs, 9 fr. les 4/5.
Avoine, 7 fr. les 4/5.

MAUROUX. — Cours des animaux. — Bœufs, de boucherie vendus de 450 à 800 fr. selon qualité et grosseur.
Autres de 300 à 650 fr. la paire.
Moutons gras, 0,65 le kil.
Porcs gras, de 55 à 125 fr. l'un ou 39 fr. les 50 kil.
Autres porcs, de 6 à 20 fr. pièce
Oies de 6,50 à 10 fr. la paire.
Canards de 3,50 à 5,50 selon qualité.
Lièvres de 4,50 à 5,50 pièce.
Perdrix 2 fr. pièce.
Poules de 4 à 5 fr. la paire.
Poulets de 1,75 à 3 fr. la paire.
Lapins domestiques de 1,55 à 2,50 la paire.
Œufs 0,70 la douzaine.

MONTCABRIER. — Foire. — Bœufs et porcs, cours ordinaires ainsi que tous les autres animaux.
Volaille environ 0,50 la livre.
Lièvres de 4 à 5 fr. pièce.
Perdrix de 1,50 à 2 fr. pièce.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Arrestation. — Mardi, dans la matinée, deux trimardeurs, Jean-Joseph-Simon, âgé de 19 ans, et Célestin-Ferdi-

nand Ouvrard, âgé de 20 ans, nés à Paris, suivaient la route de Decazeville à Figeac. Arrivés à Lussan, ils aperçurent un superbe vignoble, appartenant à M. Raymond Durand, qui leur donna l'envie de se purger. L'un d'eux escalada un mur d'une hauteur de 1 mètre 50. Survint le domestique du propriétaire qui les admonesta très vertement. Devant l'arrogance des deux mardaudeurs, le vigneron les menaça de son fusil. Une lutte s'engagea. Ce dernier fut mordu au poignet. Mais, plein d'audace, il intima l'ordre à ces deux jeunes repris de justice de le suivre à Figeac. Ceux-ci le suivirent comme deux jeunes poulets. Conduits au commissariat de police, ils ont été écroués à la maison d'arrêt après interrogatoire.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Au palais. — Nous avons annoncé l'arrestation du nommé Auguste Talbot, bijoutier, âgé de 19 ans, originaire de Paris, pour le délit de vagabondage.

A son audience de mardi dernier, le tribunal correctionnel de Gourdon a condamné ce jeune homme à trois jours de prison et aux dépens.

LABASTIDE-MURAT. — Vol. — Dans la nuit du 9 au 10 octobre courant, un vol d'une paire de bœufs a été commis à la ferme de Pélérin, commune de Labastide-Murat, au préjudice du nommé Bru, Jean-Etienne.

L'étable où les bœufs se trouvaient la nuit du vol ne ferme pas à clef.

Les nombreuses recherches faites jusqu'ici n'ont pu mettre sur les traces du ou des auteurs de ce vol.

GIGNAC. — Le Conseil municipal est convoqué pour dimanche 16 octobre, en vue de l'élection d'un adjoint au maire, en remplacement de M. Bordes, Louis, élu maire.

LE VIGAN. — M. le marquis de Gozon, royaliste, maire de la commune du Vigan, est décédé avant-hier.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin. M. de Gozon n'était âgé que de 54 ans. Il a représenté le canton de Gourdon pendant quelques années au sein de l'Assemblée départementale.

BULLETIN FINANCIER

L'appréhension d'un resserrement de l'argent qui se manifesterait par l'élévation du taux de l'escompte à la Banque de France, on parlait de cette mesure comme devant être prise demain, a arrêté le mouvement de reprise.

Le 3 0/0 qui clôturait hier à 102,37, recule à 102,30; le 3 1/2 0/0 reste à 105,85 en baisse de 12 c.; l'amortissable à 100,85.

La Banque de France à 3,635 est en hausse de 40 fr.

Le Crédit Foncier se traite à 710; le Crédit Lyonnais à 850; le Comptoir National d'Escompte à 584; la Société Générale à 544.

La Banque spéciale des valeurs industrielles s'élève à 225.

Le Suez a baissé de 10 fr. à 3,680.

Nos Chemins clôturent : le Lyon à 1930; le Midi à 1,435; le Nord à 2,115 et l'Orléans à 1,830.

Parmi les fonds étrangers l'Italien est à 92,15; l'Extérieure à 42,17; le Turc D à 22,52; la Banque Ottomane à 548; le Portugais à 23,34; le Russe 4 0/0 consolidé à 102,50 et le 3 0/0 1891 à 96.

Les obligations de la Compagnie des Chemins de fer Ethiopiens se négocient activement à 304 et 305.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

HOTEL DE LA COMPAGNIE D'ORLÉANS à Vic-sur-Cère (Cantal)

ouvert du 1^{er} juin au 15 octobre de chaque année

L'hôtel est au milieu d'un parc clos et boisé de cinq hectares, à côté d'une forêt.

Altitude : 750 mètres au-dessus du niveau de la mer.

A cinq minutes à pied de la station de Vic-sur-Cère. — Omnibus à tous les trains.

Voisin de l'établissement hydrothermique et de la source minérale.

Voisin d'un casino avec troupe d'opérette et de comédie jouant pendant la saison.

Éclairage électrique dans toutes les chambres.

Grande salle à manger de 100 couverts. — Restaurant. — Billard. — Grande véranda fermée, de 40 mètres de longueur.

Distribution à tous les étages d'eau potable reconnue de pureté exceptionnelle par l'Institut Pasteur.

55 chambres à un et deux lits.

Balcons. — Belle vue sur la vallée de la Cère et sur la montagne.

Jeu de law-tennis.
Bains dans l'hôtel.
Boîte aux lettres dans l'hôtel.
Télégraphe à la station et à la ville.
Location de voitures pour excursion.
La ville de Vic-sur-Cère, chef-lieu de canton, compte 1,700 habitants. — Église.

Annuaire officiel

Du département du Lot

Les derniers exemplaires de l'édition de 1898 sont en vente au bureau du *Journal du Lot*, au prix exceptionnel de **0,75.**

En préparation l'édition pour 1899

Avis

M. Aulicé, a l'honneur de prévenir le public qu'il prend possession du café **Alsace-Lorraine.**

Consommations de 1^{er} choix, service irréprochable.

ECOLE DE NOTARIAT

Enregistrement et hypothèques

THÉORIQUE ET PRATIQUE

DE TOULOUSE (36^e ANNÉE)

Rentrée le 15 octobre. — Succès certain

On demande, un jeune homme sérieux, au courant et connaissant la vente, pour travailler dans un bazar.
S'adresser au bureau du Journal.

IMPRIMERIE & JOURNAL

à céder pour raisons de famille. Maison en pleine prospérité située sur l'une des plus belles plages du littoral de la Manche. — Matériel en très bon état.

Journal hebdomadaire grand format, — bi-hebdomadaire pendant la saison. Faible loyer, comprenant : Chalet d'habitation, ateliers d'imprimerie, deux jardins. Bail 12 ans, avec promesse de vente.

Ecrire H. G. Agence Havas, 8, Place de la Bourse, à Paris.

Macaroni, Vermicelle, RIVOIRE et CARRET

EXIGER LE PAQUETAGE Seule vraie garantie

LE

DRAME DES CHARTRONS

PAR JULES DE GASTINE

PREMIÈRE PARTIE

Les deux rivaux

VIII

Dans cette maison Henri habitait le troisième étage, un coquet appartement de garçon, dont les fenêtres, donnant sur le quai, avaient vue sur la Garonne, hérissée de mâts, et au-delà sur la Bastide, dont le panorama multicolore se déroulait sous ses yeux... Le premier et le deuxième étages étaient occupés par son père et son oncle, deux des principaux et des plus riches négociants de Bordeaux, qui s'étaient associés ensemble et qui étaient constamment sur mer l'un ou l'autre, allant de Bordeaux au Brésil et vice versa, laissant sous la garde et la direction d'Henri Soulac leur maison girondine.

Celui-ci, qui avait un tempérament ardent, une nature énergique et forte, avait trouvé le moyen de mener de front les affaires et les

plaisirs, et si on le voyait souvent au café de Bordeaux, parmi la jeunesse élégante et désœuvrée, il passait souvent aussi les nuits dans son cabinet à pâlir sur les chiffres, pour réparer le temps perdu.

La première figure qu'Henri Soulac aperçut en arrivant chez lui fut celle de Tartas, qui se tenait devant le chai, à cheval sur un tonneau vide, dans l'attitude du Bacchus antique, ses longues jambes traînant sur le pavé.

Un regard rapide, imperceptible, fut échangé entre les complices, puis Henri traversa les bureaux, donnant des ordres brefs, et quand il arriva au pied de l'escalier conduisant à son appartement, Tartas, qui avait fait le tour de la maison, se tenait immobile sur la première marche, attendant.

Henri passa devant le coquin sans paraître le voir et gravit rapidement les marches.

Tartas monta derrière lui... et le jeune homme avait à peine entrebâillé la porte du troisième étage qu'il s'était déjà glissé dans l'appartement...

Henri Soulac ferma soigneusement derrière eux, s'assura qu'il n'y avait personne chez lui, souleva les portières, sonda les placards, puis, se croisant les bras devant son complice, il dit :

— Eh bien ?

— Eh bien ! c'est fait, répondit l'homme avec son organe accentué, que nous ne continuons pas à ponctuer pour ne pas agacer le lecteur.

— Oui, j'ai lu les journaux... Et personne ne t'a vu ?

— Personne !...

— Personne ne peut te soupçonner ?...

— Personne !...

— J'ai vu que tu avais arrêté toi-même l'assassin présumé, Edgar de Cordouan.

— Pour donner le change.

— C'était habile.

— N'est-ce pas ?

— Et tu n'as commis aucune imprudence ?

— Aucune.

Henri Soulac ouvrit le tiroir d'un secrétaire, y prit une bourse bien gonflée.

— Voici ce que je t'ai promis.

— Merci, maître...

— Et maintenant...

Le négociant mit un doigt sur ses lèvres.

— Bouche close plus que jamais... Il y va de ma tête...

— Qu'on ne te revoie plus ici !... Tu ne me connais plus... Nous ne nous sommes jamais vus.

— Soyez tranquille.

Tartas allait s'éloigner.

Henri Soulac le rappela.

— Encore un mot.

— Parlez, maître.

— Comment as-tu pu pénétrer dans la maison, pour commettre le crime ?

— Cela, c'est mon secret. J'avais promis de réussir, j'ai réussi. Pourquoi me demander davantage ?

— Parce que je crains que tu n'aies employé quelque complice qui pourrait nous perdre un jour.

— J'agis toujours seul.

— Tu me jures que tu n'as mis aucun ami,

aucune connaissance dans la confidence !

— Je le jure !

Henri tressaillit longuement.

— C'est que si on se doutait de quelque chose... Jamais ! jamais !

Il se laissa tomber sur un siège, comme accablé.

— Oh ! ce serait horrible !

Tartas ricana.

— Rassurez-vous, dit-il. Dormez sur vos deux oreilles.

— Je me fie à toi...

— Et vous avez raison, car mon intérêt est d'être avec vous...

— Avec moi, c'est la fortune... Hors de moi...

— La misère...

— Et la mort, acheva Henri, les poings crispés.

Et un éclair brilla dans son œil fauve.

Tartas frissonna.

— Ne craignez rien, dit-il. Le travail a été fait, et bien fait... Vous en aurez bientôt les preuves.

Il se dirigea de nouveau vers la porte.

Henri cette fois le laissa partir.

Quand il fut seul, le jeune homme arpenta un moment la chambre en proie à une agitation visible, puis il secoua la tête, rejeta en arrière son épaisse chevelure noire, du mouvement du lion qui secoue sa crinière.

— C'est fini, s'écria-t-il, le sort en est jeté !

Il n'y a plus à y revenir !

(A suivre.)

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

Les Assassins

III

INTER POCULA ET DAPES.

Les maritornes jacassaient. L'une d'elles, qui, en tournant autour des deux convives, avait ramassé ça et là les bribes de la conversation, confiait ce secret à sa compagne :

— Le maigrriot est un marquis.

Pourtant c'est lui qui mange le moins.

C'est cocasse tout de même, la Micheline : un seigneur, ça devrait avoir plus d'appétit que le pauvre monde, puisque ça possède davantage les moyens de la satisfaire.

La Micheline haussa les épaules, pinça le bec et répondit :

— Une grenouille écorchée, ce marquis ! Le militaire, à la bonne heure ! Un paroissien qui est bâti comme les tours Saint-Nicolas, — tout pierre de taille et bois de charpente, — et susceptible de flanquer de fameuses raclées à une femme !

L'aubergiste, de son côté, déclarait au conducteur :

— J'avais flairé le personnage de qualité... On a du nez, Dieu merci... Vous comprenez : quand on a coudoyé — sous les lambris princiers — la fine fleur de la noblesse...

Coliche opina du bonnet. Ensuite il lampait la dernière goutte de son verre, et claquant la langue :

— Pour du chenu, c'est du chenu. Un vrai gilet de velours sur l'estomac. N'empêche que voici l'instant de démarrer. J'm'en vas quérir mes poulets d'Inde.

Dans l'écurie, autour des « poulets d'Inde » que l'on venait de bouchonner, on s'occupait pareillement de l'émigré et de son compagnon.

— C'est un pays ensorcelé, affirmait l'un des palefreniers. Pas un voyageur n'en revient. Censément comme si le diable trouait le terrain d'un coup de griffe et vous les happait par la jambe pour les tirer dans sa marmite...

Un second appuya :

— L'enfer bout là-dessous, mes enfants, comme sous Bains, Bourbonne et Plombières. Ces sources d'eau salée, est-ce que c'est catholique ?

On prétend qu'elles guérissent un tas de maladies ; moi, m'est avis que leur méchant gout d'amertume résulte des chrétiens qui se sont laissés choir dedans et qui se sont fondus jusqu'aux boutons de guêtres...

Le gars faisait allusion aux sources d'eaux minérales de Contrexéville et de Vittel, qui attirent aujourd'hui dans ces deux localités, voisines l'une de l'autre, toute une affluence de

buveurs.

Celui qui avait parlé le premier reprit :

— Le muscadin de ce matin paraît calé. Sa valise pèse lourd. Gageons qu'elle contient autre chose qu'une paire de chemises de rechange.

— En ce cas, fit un troisième, sa peau vaut moins cher que la nôtre. Le diable est un malin fini. Il ne s'attaque qu'aux gens riches...

— Oui, mais s'il a des pistolets dans les poches du manteau bouclé sur la valise...

Ces phrases se croisèrent :

— Le marchand de bœufs de Haguenau, qui a passé par ici en floral, en avait, lui aussi, des pistolets...

— Et toute la justice d'Epinal n'a jamais pu savoir ce qu'il était devenu...

— D'ailleurs, le patron a prévenu le muscadin...

— S'il s'entête, tant pis pour lui !...

— Après tout, ça le regarde.

Sur le banc, au bas de la fenêtre de la salle à manger, le mendiant dormait toujours.

A table, on en était au coup de l'étrier.

Le gentilhomme semblait maintenant tout rasséréné et tout à l'aise.

— Mon camarade, disait-il, j'espère vous revoir aux Armoises, où je vous précéderai demain. Nos pères s'estimaient et s'aimaient. Voulez-vous que nous fassions de même ?

— Si je le veux s'exclama Philippe Hattier avec l'expression de la reconnaissance ; mais sacrodioux ! rien ne me saurait faire plus

d'honneur et de plaisir. Désormais, monsieur le marquis, c'est entre nous, à la vie, à la mort.

Depuis qu'il savait parler au fils de son ancien maître, le militaire avait cessé d'employer la formule républicaine de *citoyen*.

L'émigré reprit :

— C'est convenu, je compte sur vous et je vous attend au château.

— Et vous ne m'y attendrez pas longtemps, je vous en signe mon billet. Pas de danger que je m'embarcote dans les feux de file à Epinal. L'histoire de recevoir la consigne de mes chefs et de présenter mes salamalecs aux gros bonnets du tribunal, et je pique des deux embrasser ma Denise... A propos, elle habite toujours la maisonnette du vieux, — la petite maison du garde, — sur la lisière du parc, au bas de la côte... Ah ! mais, surtout, ne la prévenez pas de mon retour, hein, la chère fille ? Je serai si heureux de son étonnement et de sa joie, quand elle me verra descendre de cheval, au seuil du modeste logis, avec mon nouvel uniforme et mes épaulettes de lieutenant !...

Le marquis avait tiré de son gousset une montre de famille enrichie de diamants.

— Il est près de deux heures, fit-il. Je partirai à quatre heures, à huit je serai à Mirecourt, et, à onze, à Vittel, où je coucherai.

Son interlocuteur s'informa :

— Vous ne pousserez donc pas d'une traite jusqu'aux Armoises ? De Vittel, c'est l'affaire de trois coups d'éperons...

Gaston secoua la tête avec mélancolie.

(A suivre.)

Bibliographie

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

La pêche du homard (Max de Nansouty). — Consommation et culture du tabac en Allemagne. — La mouche à scie du blé (Daniel Bellet). — Les navires hôpitaux-américains (G. Morère). — La préparation de l'huile de foie de morue par les pêcheurs d'Islande de Paimpol (Dr G. Variot). — Secours électrique (P. Grépy). — Un record de vitesse dans la construction d'un cuirassé. — L'assainissement de Paris et l'incinération des ordures ménagères ou gadoues. — Moulins à vent et machines à vent (G. Hamelin). — Les locomotives au pétrole (Daniel Bellet). — Grands et petits travaux d'amateur : Taxidermie (Armand Leyritz). — Revue des Inventions : Développement lent au glycin. — Nouvelles plaques et pellicules photographiques sur vitrose. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme : Acatène Peugeot. — Chaîne Wakenam. — Nouvelle clé anglaise. — Multiplicateur de force pour motocycles. — Bicyclette sans tubes. — Un tricycle électrique. — Petite Poste. — Bibliographie.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris.

Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.

Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Co, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1324, du 15 octobre 1898.

Moteur à gaz des hauts fourneaux, par J. Lafargue. — Le Cày-dà, par L. L. — Le Jernkontor suédois par L. Leroy. — Une curieuse gare de marchandises, par Pierre de Mériel. — Outils en acier profilé, par Daniel Bellet. — Le Nématode de la betterave, par Albert Larbalétrier. — Expériences avec les courants de haute fréquence, par J. Dulong. — Les rayons ultra-violet et la télégraphie sans fil, par J. Derôme. — Pluies de terre et d'insectes, par L. Barré. — L'observatoire d'Harward College, par J. Durand. — Le langage par gestes, par le Dr Félix Regnault. — Stérilisation des eaux par l'ozone, par Flamel. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 10 octobre, par Ch. de Villedeuil. — Le vase électrique, par D. Lebar.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 13 octobre.

V^o Nacla : Chronique. — A. Piazzi : Confession. — Alphonse Daudet : Soutien de famille (suite). — Daniel Riche : Le charme d'amour (suite). — Armand Silvestre : Les Bohémiens. — Virginie Nottret : Voix d'outre-tombe (fin). — Alexis Bouvier : La petite Duchesse (suite). — V^o Nacla : L'enfant.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE

Rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le

journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 Patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

VIENT DE PARAITRE

NOUVEAU COURS DE MORALE

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public

Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri^{er}

1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 4 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS

Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. — 110, rue de l'Université. — Dir. : Marcel Fournier. — Abonn., 25 fr. ; U. P., 30 fr. ; le n°, 3 fr. — A. Collin et Co, Paris. — Sommaire du numéro du 10 Octobre (n° 52).

I. — Articles :

1. Les élections au Reichstag, par M. Lefèvre-Pontalis.
2. La Question des Nationalités : 1^o en Hongrie ; 2^o en Autriche, par M. L. Lang, Vice-président de la Diète hongroise.
3. Le Socialisme Electoral, par M. Eugène d'Eichthal.
4. Les Services Publics et la Question des Monopoles aux Etats-Unis, par M. Paul de Rousiers.
5. Le Comte Estherhazy à la Cour de Russie (1791-1796), par M. Ch. de Larivière.
6. Le Droit d'Appel au Conseil Privé dans les Colonies Britanniques, par M. Paul Maistre, Vice-Consul de France.
7. Le Problème Social et l'Individualisme, par M. X. Torau-Bayle.

II. — Variétés, Notes, Voyages, Statistiques et Documents.

1. La Politique d'Arioste et le Programme Social de la Troisième République, par M. M. Aguilera.

2. La Géographie Economique et Sociale en France, par M. Fournier de Flaix.

III. — Revues des principales Questions Politiques et Sociales :

1^o Revue des Questions Ouvrières et de Prévoyance, par M. Arthur Fontaine

2^o Revue des Questions Agricoles, par M. D. Zolla.

IV. — La Vie Politique et Parlementaire à l'Etranger :

1^o Etats-Unis, par M. Monroe-Smith.

2^o Japon, par ***.

3^o Hongrie, par M. A.-E. Horn.

V. — La Vie Politique et Parlementaire en France :

1^o La Politique Extérieure du Mois, par M. Aloïde Ebray.

2^o Chronique Politique Intérieure, par M. Félix Roussel.

3^o La Vie Parlementaire, par ***.

VI. — La Vie Littéraire, Dramatique et Musicale en France :

Revue Théâtrale du Mois, par M. Louis Schneider.

VII. — Chronologie Politique Etrangère et Française.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même l'absence de colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

MAISON G. BLANC, TAILLEUR, CAHORS

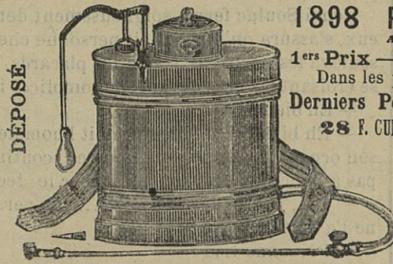
Cette maison se recommande à sa nombreuse clientèle par la parfaite exécution des commandes qui lui sont confiées.

On trouvera dorénavant chez M. Blanc, des costumes en nouveautés françaises et anglaises, garanties en aussi belle qualité que partout ailleurs, avec doublures et confections irréprochables, au prix ordinaire

de 70 francs sur mesure

et au-dessus.

Les clients, habitant Cahors, qui ont l'intention de commander un costume (saison hiver) ont tout intérêt à faire dès à présent leur choix et leur commande tout en fixant au premier novembre, par exemple, la date de livraison. Tout en facilitant ainsi le travail de la maison, on est assuré que tous les soins seront donnés aux commandes, ce qui est toujours plus difficile en temps de presse.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

Nota. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.



Le propriétaire-gérant: A. COUESLIANT.